

COMMUNE DE SARDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2023/33**

L'an deux mil vingt-trois, le 15 juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/06/2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Angélique VEYSSET, Fanny CADILLON- LAPORTE, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAC Jérôme, DUGUET Pierre, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Etaient absents et excusés : Ms Régis GUYONNET, Pascal LESOUPLE

Mme Christelle BAUMET donne pouvoir à M Thierry GAILLARD

Mme Sandra TERRACOL donne pouvoir à M Jérôme AUGUSTYNIAC

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

Objet : Renouvellement de la ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 150 000,00€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise M le Maire à renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 150 000,00€, taux de référence ESTER à 3,845%, pour une durée de 12 mois,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire auprès du Crédit Agricole Centre France.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 15 juin 2023

Publié, le 20 juin 2023

Transmis, le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET



A blue ink signature of Joëlle FAUCONNET, the secretary of the meeting.